FIDAL FORMATIONS

Faire face à une audition

Inter **Intra**

Thématique(s)

Prévention et règlement des contentieux

Durée

3.5 heures

Nombre de séances

1

> Les dates, les lieux et les tarifs varient selon les sessions. Consultez la page de la formation sur le site Fidal Formations ou contactez-nous pour connaître les modalités à jour.

Objectifs professionnels

- Distinguer les statuts de témoin, suspect libre et gardé à vue
- Connaître ses droits et savoir les exercer lors d'une audition
- Savoir réagir dès la réception d'une convocation
- Préparer son audition et adopter la bonne conduite face aux enquêteurs
- Connaître les suites possibles de l'audition

Programme

I. L'audition dans la procédure pénale

- Enquête de flagrance, enquête préliminaire, instruction
- Les trois régimes d'audition : témoin, suspect libre, garde à vue

II. L'audition du témoin:

- Régime juridique et absence de contrainte
- Obligation de comparaître et comparution forcée
- Rétention de durée maximale de l'audition
- Le basculement vers le statut de suspect

- Les conseils au témoin

III. L’audition libre du suspect :

- La notion de suspect : exemples de l’accident du travail et du harcèlement
- Le cas du représentant de la personne morale
- La convocation et la notification des droits
- Le droit de se taire, de faire des déclarations ou de répondre aux questions
- Le rôle de l’avocat avant, pendant et après l’audition
- Prélèvements, empreintes et photographies

IV.L’audition libre du suspect :

- La notion de suspect : exemples de l’accident du travail et du harcèlement
- Le cas du représentant de la personne morale
- La convocation et la notification des droits
- Le droit de se taire, de faire des déclarations ou de répondre aux questions
- Le rôle de l’avocat avant, pendant et après l’audition
- Prélèvements, empreintes et photographies

V.Préparation des auditions :

- Vérifier son statut et contacter son avocat
- Les documents à apporter (ou non)
- Préparation comportementale, stratégie, questions-réponses
- Les réflexes pendant l’audition
- Relecture et signature du procès-verbal
- Restitution : audition non préparée / audition préparée

VI.Les suites de l’audition :

- Compte rendu et suites possibles
- La consultation du dossier de la procédure

Public concerné

- Cadre de direction
- Délégataires de pouvoir
- Directeur et Responsable des RH
- Direction juridique, juristes
- Dirigeants
- Responsable de site(s)

- Responsables Qualité-Sécurité-Environnement (QSE)

Pré-requis

- Expérience dans l’une des fonctions ciblées

Pédagogie

- Questionnaire de recueil des attentes du participant, en amont de la formation
- Mise en application pratique des compétences juridiques délivrées (exemples de convocations et de procès-verbaux, cas pratique)
- Remise d’un support pédagogique et d’une fiche réflexe
- Evaluation d’acquisition des connaissances pendant la formation
- Questionnaire d’appréciation à chaud, à l’issue de la formation

Intervenants

Les intervenants, experts de leur domaine, sont précisés selon la session. Consultez la page de la formation sur le site Fidal Formations.

Contactez Fidal Formations

Pour toute question sur cette formation, son financement, ses dates ou ses tarifs, contactez nos équipes.

Site
https://www.fidalformations.fr/contactez-nous

Email
infos@contact.fidalformations.fr

Téléphone
+33 (0) 1 58 97 10 00

Fidal Formations
4-6 Avenue d'Alsace, 92400 Courbevoie, France.
© 2026 Fidal Formations. Tous droits réservés.